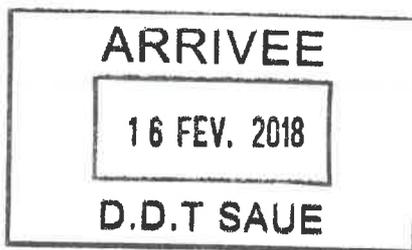




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Beauvais, le 19 février 2018.

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires  
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme  
et de l'Energie  
40, rue Jean Racine  
BP 317  
60021 BEAUVAIS cedex

**A l'attention de Madame HALLAERT Estelle**

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Oise

Division de l'Organisation  
Scolaire  
Bureau de l'enseignement  
du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par :  
Carole THIROUX

Réf. : N° 321 – 2017-2018

Tél. : 03.44.06.45.32  
Fax : 03.44.48.67.25  
Mél : ce.dosip60-div@ac-  
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

**Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme commune d'AVRECHY**

**Ref : Votre courrier en date du 29 janvier 2018**

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU prescrit le 14 décembre 2017 pour la commune d'AVRECHY.

Après avoir pris l'attache de Madame l'Inspectrice de la circonscription de CLERMONT, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

Jacky CRÉPIN